

OFFRE D'EMPLOI

L'Association ADEI recherche pour le Foyer Occupationnel de Jour et d'Hébergement « Les Tournesols » situé à Soubise (17780) :

1 ANIMATEUR 2^{ème} CATEGORIE (H/F)

Convention Collective Nationale de Travail du 15 Mars 1966

Contrat à durée indéterminée à temps plein

Poste à pourvoir à compter de novembre 2018

Le Foyer « Les Tournesols » est composé de 33 places en Foyer Occupationnel avec hébergement et 8 places en Accueil de jour. Sur le même site, une Maison de Retraite Spécialisée et un Foyer d'Accueil Médicalisé accueillent chacun 8 personnes. L'établissement est ouvert sur 365 jours.

Missions : Sous la responsabilité du Directeur, en lien avec les objectifs du Projet d'Etablissement et en référence aux Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles définies par la Haute Autorité de Santé, vous serez notamment chargé au sein d'une équipe pluridisciplinaire, de :

- Mettre en œuvre les projets personnalisés des résidents,
- Veiller à la sécurité et au respect des règles individuelles et collectives,
- Animer la dynamique du groupe de vie,
- Rédiger des écrits professionnels,
- Développer des projets d'actions éducatives,
- Assurer des temps d'internat et de week-ends,
- Animer des activités occupationnelles et de loisirs,
- Accompagner des résidents dans tous les actes nécessaires de la vie quotidienne.

Profil du poste:

- Etre titulaire du Certificat d'Aptitude à la Fonction de Moniteur Educateur, DEME,
- Avoir le sens de l'écoute et de la disponibilité,
- Avoir une connaissance du public en Foyer Occupationnel et des textes légaux,
- Avoir le sens de l'organisation et du travail en équipe,
- Etre titulaire du permis de conduire,
- Avoir des connaissances en informatiques (logiciel OGIRYS).

Adresser lettre de motivation manuscrite, et curriculum vitae avec adresse e-mail, à Madame la Directrice des Ressources Humaines, 8 Bld du Commandant Charcot - CS 80106 - 17443 AYTRÉ CEDEX ou par courriel : recrutement@adei17.com, **avant le 09 Novembre 2018 - délai de rigueur.**